



MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD

AVIS PUBLIC DU DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

QUE suite à l'imposition des taxes pour l'année 2015, le rôle de perception est complété et déposé au bureau de la secrétaire-trésorière; il peut être consulté aux heures régulières de bureau du lundi au vendredi. Il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Donné à Stukely-Sud, ce 26^e jour de janvier 2015.

Louissette Tremblay
Directrice générale

Certificat de publication

Je, soussignée, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant aux endroits désignés par le conseil ce 26^e jour de janvier 2015, entre 9 h et 16 h.

Louissette Tremblay
Directrice générale